

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR TERTIUS ZONGO,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT**

A L'OCCASION DE LA 15^{ème} SESSION DU
CONSEIL DES MINISTRES DE LA CIPRES

Je voudrais, au nom de **Son Excellence Monsieur le Président du Faso**, et en celui du peuple burkinabè tout entier exprimer notre gratitude à l'endroit de la grande famille de la sécurité sociale africaine, réunie à Ouagadougou, à l'occasion des présentes assises de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale.

Je saisis cette occasion solennelle pour adresser mes vives félicitations à Monsieur Christophe Kint AGUTAR, Président du Conseil des ministres de la CIPRES pour le travail remarquable et les brillants résultats atteints sous sa clairvoyante direction.

**Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

Notre pays est honoré d'abriter, après la république soeur du Benin, la 15^e session ordinaire du Conseil des Ministres d'une organisation qui constitue, à mes yeux, un exemple réussi d'intégration au niveau africain.

En effet, lorsqu'en 1993, les ministres chargés des finances de la zone franc portaient sur les fonts baptismaux la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale, la vision des Etats était de consolider les liens économique et social, mais également de corriger les déficiences dans la gestion des organismes de prévoyance sociale afin de permettre à ces derniers de contribuer efficacement au développement des Etats.

Moins de deux décennies après la signature du traité instituant la CIPRES, l'intégration par la protection sociale en Afrique est en marche ; et le chemin parcouru en matière de rationalisation de la gestion et d'harmonisation des pratiques force l'admiration.

**Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

La présente session du Conseil des ministres de la CIPRES intervient à un moment où le monde est confronté à une crise financière et économique sans précédent depuis la grande dépression de 1929.

Cette crise qui occasionne des destructions massives d'emplois, représente une menace pour nos systèmes de sécurité sociale.

En effet, le Bureau international du travail estime à plus de 50 millions, le nombre d'emplois détruits dans le monde en 2009 du seul fait de la crise et à 200 millions le nombre de travailleurs ayant basculé dans la pauvreté extrême depuis 2007.

Selon toujours la même source, les pertes d'emploi dans le monde continueront d'augmenter en, 2010 et probablement jusqu'en 2011, grossissant du même coup, le rang des travailleurs dans l'économie informelle, des chômeurs et des pauvres.

Sur notre continent où près de 77% de la population occupe un emploi instable ou précaire sans aucune couverture sociale, le coût humain de la crise devrait être encore plus important que partout ailleurs dans le monde.

**Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

Pour sauvegarder nos systèmes de sécurité sociale et faire d'eux un outil clé de sortie de crise, il nous faut engager des réformes courageuses et profondes. A l'heure où nos pays célèbrent presque tous le cinquantenaire de leur accession à l'indépendance, l'extension de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle et la prise en charge d'autres risques sociaux constituent une nécessité impérieuse. C'est à ce prix que nous pourrions renforcer la légitimité de la sécurité sociale dans nos Etats.

Prenant en compte cette préoccupation, le Gouvernement du Burkina Faso a déjà entrepris l'élargissement des prestations de la sécurité sociale aux travailleurs indépendants des professions libérales et à ceux de l'économie informelle.

Il a également engagé la réflexion en vue de mettre en place un système national d'assurance maladie ouvert à tous. La mise en place d'un tel système, correspond à une volonté forte du Gouvernement de valoriser le capital

humain, axe majeur du programme quinquennal du Chef de l'Etat.

Assurément, des entreprises similaires sont en cours dans d'autres pays membres de la Conférence. C'est l'occasion pour moi d'exhorter la CIPRES à capitaliser ces expériences, à tirer les leçons y relatives et à en faire des outils à mettre à la disposition des Etats.

**Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

Les efforts engagés dans les pays ont été consolidés à travers l'adoption du pacte mondial pour l'emploi par les mandants tripartites de l'Organisation internationale du travail à Genève en juin 2009. Cet instrument préconise une reprise centrée sur le travail décent et reconnaît le rôle des systèmes de protection sociale dans l'éradication de la pauvreté et leur contribution au développement économique et social.

En outre, le pacte reconnaît explicitement qu'en situation de crise et au-delà, la fourniture d'assistance sociale et de prestations de sécurité sociale aux travailleurs sans emploi et aux autres personnes vulnérables constitue un puissant stabilisateur social et économique.

En accueillant, ici même à Ouagadougou, le 1^{er} colloque du continent sur le travail décent en décembre 2009, le Gouvernement du Burkina Faso affiche sa ferme volonté

et son engagement à voir se traduire en actions concrètes les recommandations du pacte dans un cadre africain.

Il appartient désormais à la CIPRES de s' approprier les conclusions issues du colloque de Ouagadougou et d'en faire une priorité pour les années à venir

**Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

L'avènement de la crise et les défis nouveaux auxquels nous faisons désormais face ne doivent pas nous détourner des missions traditionnelles de la CIPRES.

En effet, la rigueur dans la gestion des organismes de prévoyance sociale est un préalable pour réussir les réformes en cours ou à venir.

C'est pourquoi, j'encourage l'inspection régionale de la CIPRES à persévérer dans ces actions de contrôle et de conseil en vue de consolider la gestion des organismes de prévoyance sociale et de les rendre plus efficaces.

A cet effet, je voudrais assurer le Conseil des Ministres de la CIPRES, de toute la disponibilité de mon Gouvernement à l'accompagner pour l'atteinte des objectifs fixés.

Avant de clore mon propos, j'adresse mes plus vifs encouragements aux membres du Conseil, au Président

de la Commission de surveillance, au Secrétaire Permanent ainsi qu'à toute l'équipe de la CIPRES à poursuivre leurs efforts en faveur du rayonnement de la sécurité sociale en Afrique.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la 15^e session ordinaire du Conseil des Ministres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale.